

Rapport 2021 de la FOP

La commission FOP désigne le Conseil de fondation de prévoyance en faveur du personnel d'institutions subventionnées par la ville de Genève.

Le conseil de fondation se réunit deux fois dans l'année. L'AGEDE fait partie des représentants et possède un siège au sein du conseil et donc, dispose du droit de vote.

Le conseil de fondation est composé de 16 membres, dont 3 représentant-e-s du domaine de la petite enfance.

En tant que représentants, nous recevons des informations concernant la gestion des capitaux et le fonctionnement de notre caisse de retraite.

A titre d'information :

Lors de la dernière séance, divers points ont été évoqués.

- Approbation d'un procès verbal de la séance du conseil de fondation du 28 mai 2021.
- Les perspectives d'évolution de la Fondation sont bonnes.
- Année 2020 active !
- Autres points

Pour l'AGEDE,

Luca Leone